



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 3 février 2022

Discours de M. Jean CASTEX, Premier ministre

Comité interministériel du Handicap (CIH)

Paris

Jeudi 3 février 2022

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et Messieurs les ministres,
Mesdames et Messieurs,

Je suis sûr que vous me félicitez d'avoir invité à ce Comité interministériel du Handicap mes deux « DuoDay » : celui de l'année dernière et celui d'avant, Kévin LAPEYRE et Thomas SORET, parce que je dois dire qu'il s'agit évidemment d'une excellente initiative. J'ai appris à les connaître tous les deux et je tiens à ce que, précisément, les relations ne se limitent pas à ce jour-là mais à ce que cela s'inscrive là encore dans la durée. Je suis heureux d'avoir gardé contact avec eux deux et de les voir aussi évoluer, et puis j'allais dire que c'est précieux pour moi parce qu'ils me font des retours sur leur vie quotidienne, encore une fois pas et pas simplement le jour où j'ai eu l'honneur de les recevoir à Matignon pour qu'ils m'accompagnent toute la journée. Je n'étonnerai personne ici, c'est une force de les avoir et de rester en lien avec eux. Voilà !

Il s'agit donc d'un Comité interministériel où je salue quand même, je tiens à le dire même si je trouve cela tout à fait normal, la représentation des membres du Gouvernement, bien sûr Madame la secrétaire d'État en charge des Personnes handicapées, vous les voyez vous-même autour de la table. Je crois qu'il y a, je l'aperçois, Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, de la

Jeunesse et des Sports que je salue et, même si je ne le vois pas, je crois qu'il y a aussi le garde des Sceaux, ministre de la Justice, qui est parmi nous en visioconférence. Également Mme GOURAULT, chère Jacqueline. Il y a donc une forte représentation ministérielle.

Les politiques du handicap sont des politiques transversales rattachées directement au Premier ministre, ça aussi, il faut, si vous voulez mon modeste point de vue, à tout prix le préserver. Mais cela ne fonctionne que si tous les départements ministériels sont mobilisés et impliqués. Et ils auront d'ailleurs ce matin l'occasion de le démontrer. On est, évidemment, cela ne m'a pas échappé, je parlais tout à l'heure du dernier CIH du mandat, à un moment particulier, puisque la mandature se termine. On aurait pu se dire : ce n'est peut-être pas le moment pour faire ça. Bien au contraire et, comme l'a demandé sur tous les sujets, mais sur celui-ci en particulier, le président de la République, nous devons, Mesdames et Messieurs, être à la manœuvre jusqu'au bout et jusqu'au bout il y a la place pour prendre des décisions et en tout cas, *a minima*, pour s'assurer de la bonne exécution de celles que nous avons déjà prises. Donc, le travail ne s'arrête pas.

Je ne vais pas davantage, même si les échanges que nous allons avoir ce matin nous permettront d'en évoquer tel ou tel aspect, comment dire, dresser un bilan. Cela pourrait se faire parce qu'on est justement en fin de mandature, mais ce n'est pas l'objet ni l'ordre du jour de cette séquence, même si je vous dirais, fidèle sans doute à mes habitudes, que je pense que ce bilan est riche sur beaucoup de registres, mais que par construction, la vie est un combat et un chemin et que j'ai pleinement conscience qu'il reste à faire, beaucoup à faire. Alors, il faut se méfier mais vous êtes les uns et les autres aguerris parce qu'on est dans des périodes où on va vouloir caricaturer, simplifier, entre ceux qui diront que rien et que c'est calamiteux, ceux qui diront qu'on va tout changer d'un coup de baguette magique.

Mais personne, évidemment, ne sera dupe. Nous devons être mobilisés. C'est un enjeu politique fort, un enjeu de société pour toutes les personnes en situation de handicap, et je voudrais vous redire ce matin, en tout cas, la très forte mobilisation qui est celle du Gouvernement et qui est la mienne, en particulier sur ce sujet.

Le dernier point que je voulais souligner dans ce propos introductif est lié au contexte, pas électoral, qui est évidemment celui de la crise sanitaire qui a affecté et qui continue d'affecter notre pays depuis de très long mois. Et donc, comme pour toutes les crises, j'avais d'ailleurs eu l'occasion d'employer à peu près ces mêmes termes lors de notre précédente séance, ce sont celles

et ceux de nos concitoyens qui sont les plus en difficulté, les plus en souffrance, qui sont les plus menacés ou les plus exposés lorsque des crises de cette nature se produisent. Donc, il faut évidemment y prêter, et c'est ce que nous nous sommes employés à faire, au jour le jour, l'attention la plus forte, déployer les moyens que cette situation appelle.

Et puis, il faut aussi en tirer des conséquences plus structurelles, au-delà du soutien conjoncturel, et dans ce secteur il y en a beaucoup, sûrement. Mais si dans l'actualité, encore une fois, et dans le champ des responsabilités qui sont les nôtres, je devais en retirer une, sans être exhaustif, on voit bien que l'attractivité de ce secteur, les modalités de prise en charge, qui se cristallisent par ces difficultés de recrutement, ces tensions en matière de ressources humaines, symbolisent la difficulté du moment dans son aspect le plus structurant.

Il n'y a pas que dans ce secteur-là, qui relève plutôt de ce que l'on appelle une catégorie – on a fait beaucoup de catégories de secteurs – du médico-social. On l'a vu évidemment dans le secteur sanitaire, médico-social et social. On l'a vu dans le secteur sanitaire. On a pris toute une série de décisions, mais nous avons, le Gouvernement a parfaitement conscience de cette difficulté, et nous avons engagé un vaste chantier à ce sujet. J'ai souhaité, vous le savez, sur la proposition de la ministre, d'abord demandé en novembre à Denis PIVETEAU, dont je n'ai pas à rappeler ici et l'engagement et l'expérience depuis des années, de se mettre finalement au service d'une réflexion plus globale sur le champ du handicap dans ce moment charnière, et alors que le secteur est traversé par d'importantes transformations.

Et puis il y aura, tout cela est lié évidemment à un moment très important, dans peu de jours, la Conférence des métiers et de l'accompagnement social et médico-social dont j'ai confié, vous le savez, la préparation à MM. Jean-Philippe VINQUANT et Benjamin FERRAS, qui ont été chargés de mener des consultations avec le secteur et les partenaires sociaux depuis plusieurs semaines. Et évidemment, il faut que cette conférence d'abord fasse bien la lumière sur tout ce que l'on constate, que nous aboutissions à ce que j'appellerais un diagnostic partagé sur la base duquel nous devons évidemment prendre un certain nombre d'engagements, en tout cas fixer un certain nombre d'orientations. Vous le savez, cette conférence se tiendra dans les tout prochains jours et évidemment j'y assisterai personnellement compte tenu des enjeux, et en particulier pour votre secteur.

C'est aussi un message que je passe à toutes les administrations, à tous les ministres : la mobilisation ne doit pas faiblir jusqu'au dernier instant. Cher

Jérémie BOROY, vous le savez, il faut qu'on maintienne ce cap jusqu'au bout, nous aussi. Et donc, c'est ce que doit nous permettre de vérifier ce Comité interministériel du Handicap.

Madame la secrétaire d'État, je vous cède la parole.